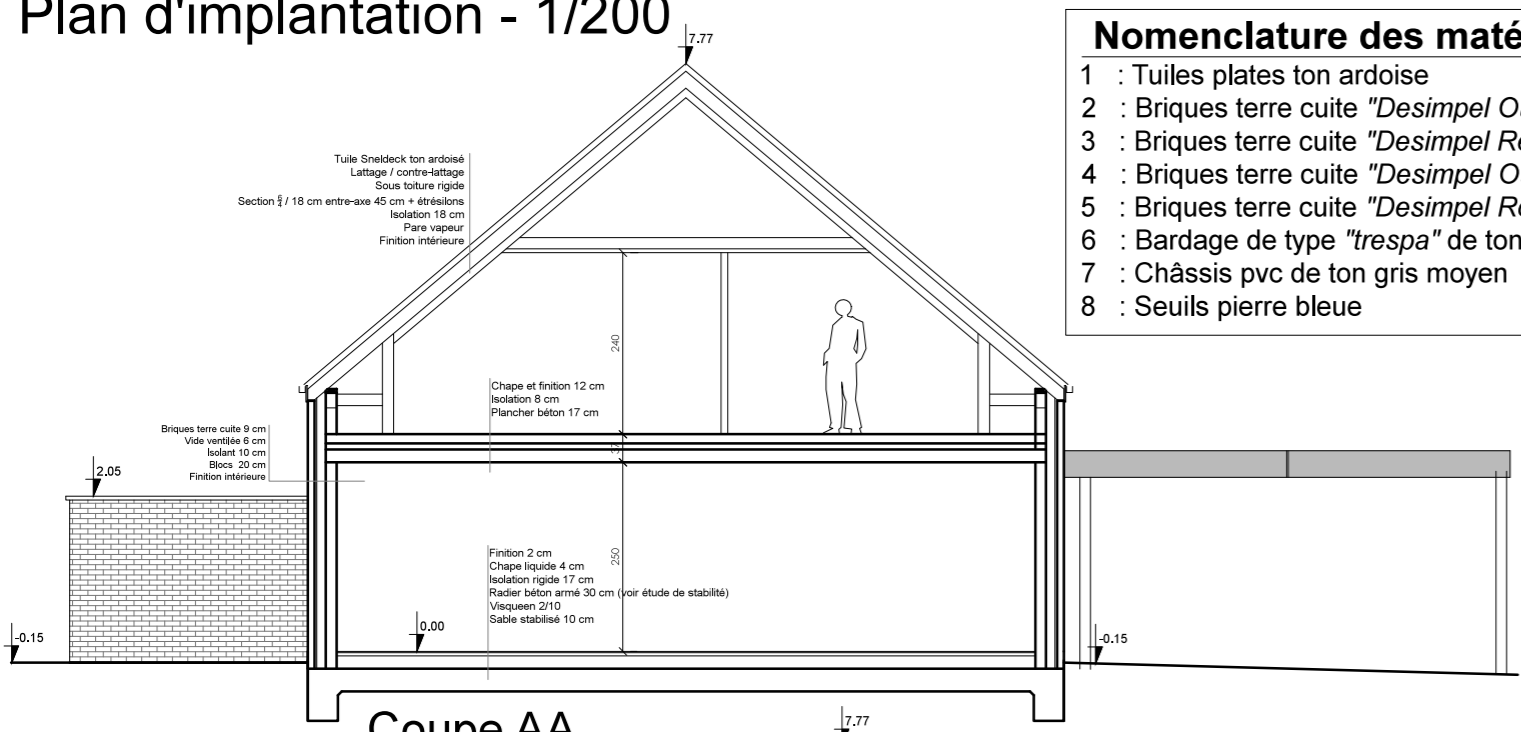


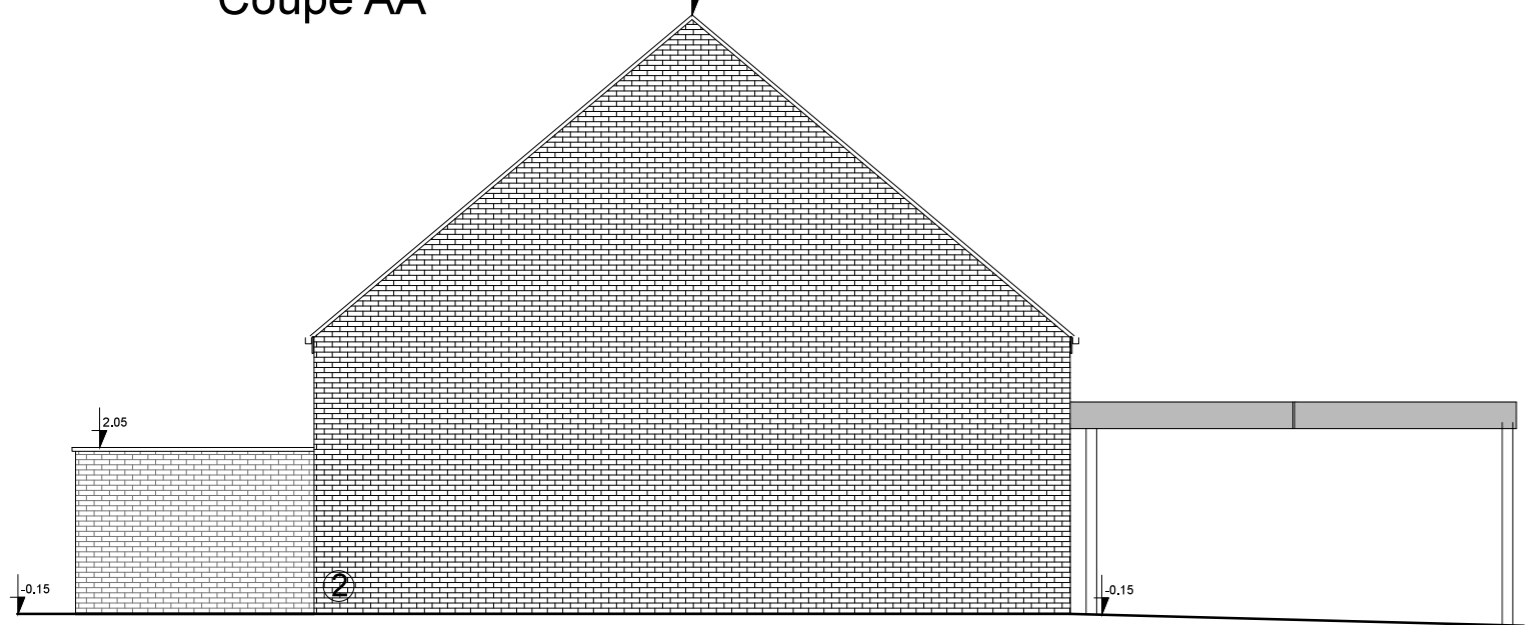
Plan d'implantation - 1/200

Nomenclature des matériaux:

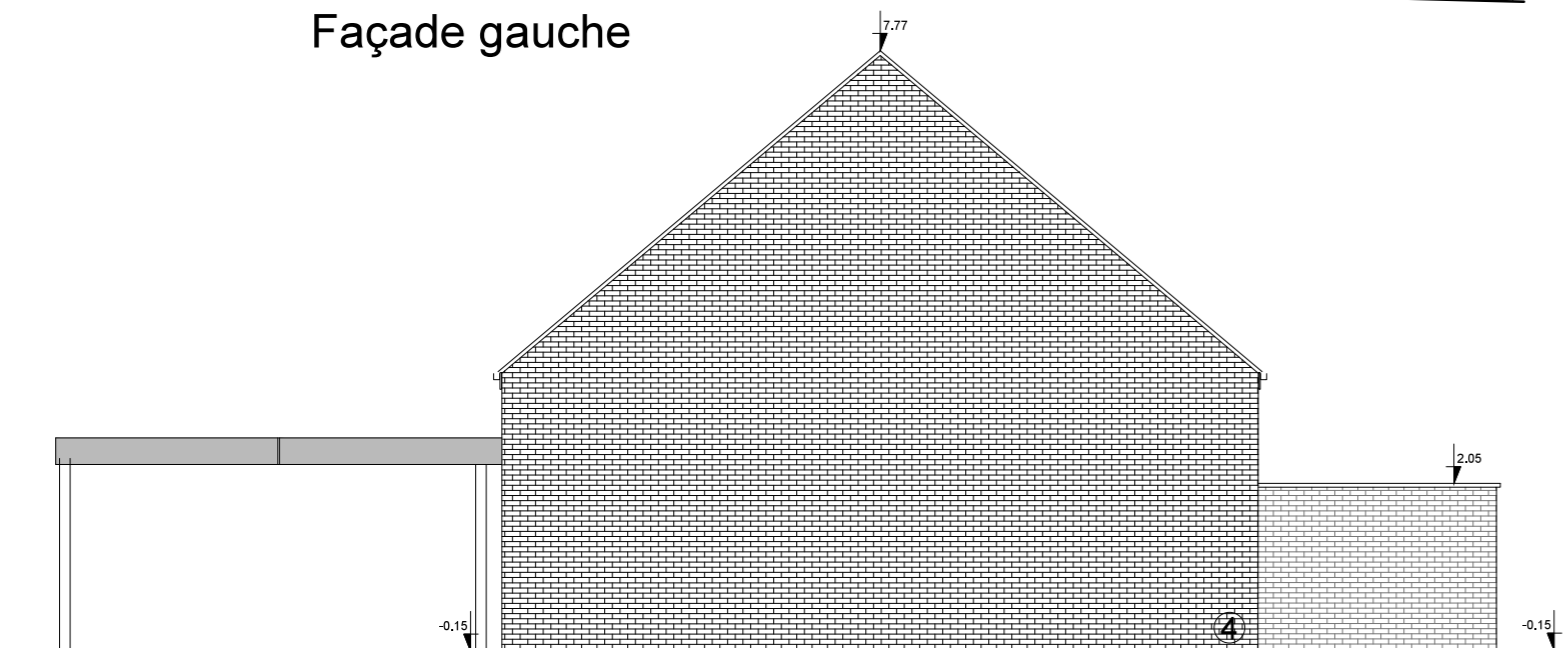
- 1 : Tuiles plates ton ardoise
- 2 : Briques terre cuite "Desimpel Oud Knoke"
- 3 : Briques terre cuite "Desimpel Retro Casa Lena"
- 4 : Briques terre cuite "Desimpel Oud Riem"
- 5 : Briques terre cuite "Desimpel Oud Riem"
- 6 : Bardage de type "trespa" de ton gris moyen
- 7 : Châssis pvc de ton gris moyen
- 8 : Seuils pierre bleue



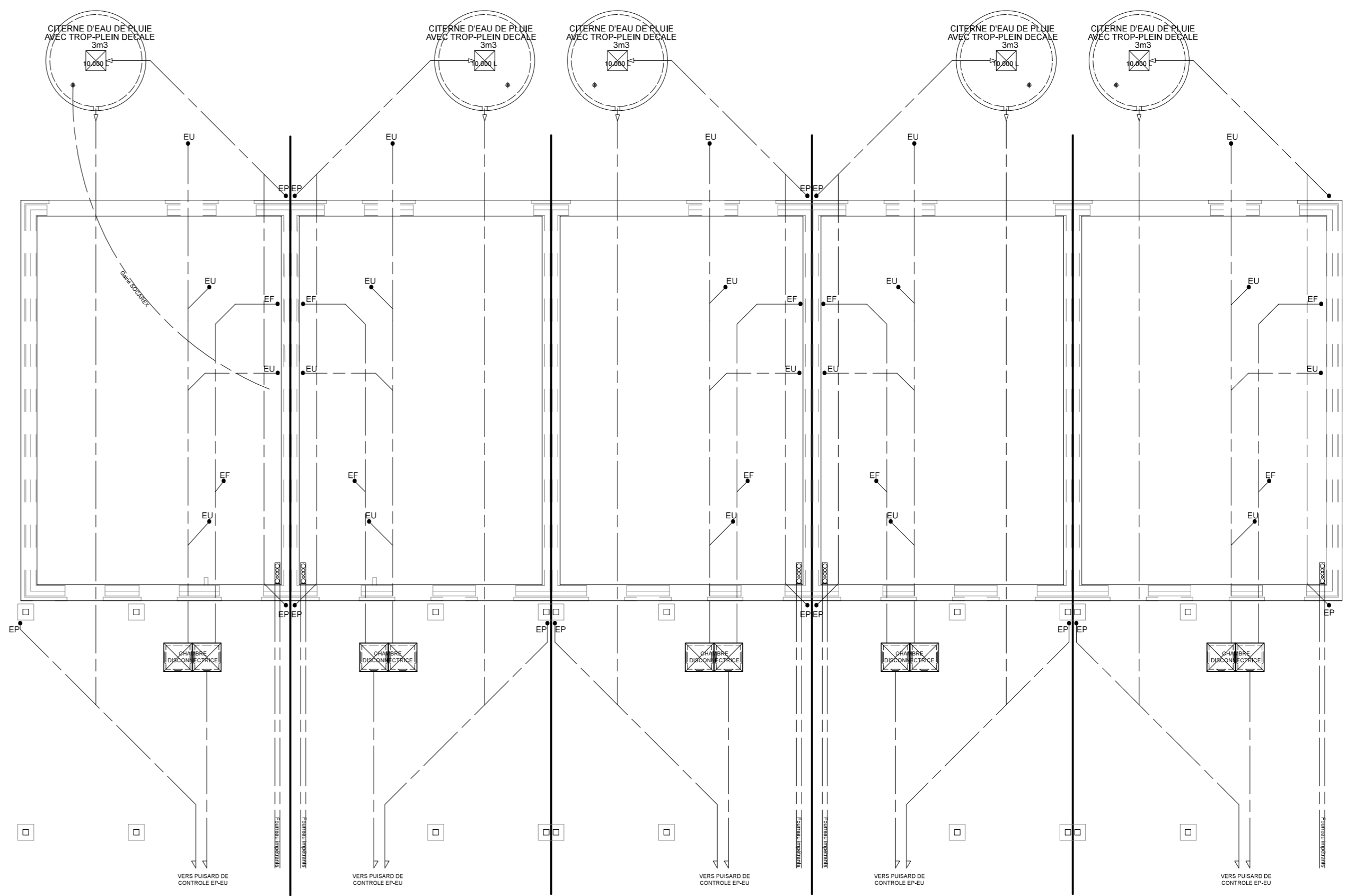
Coupe AA



Façade gauche

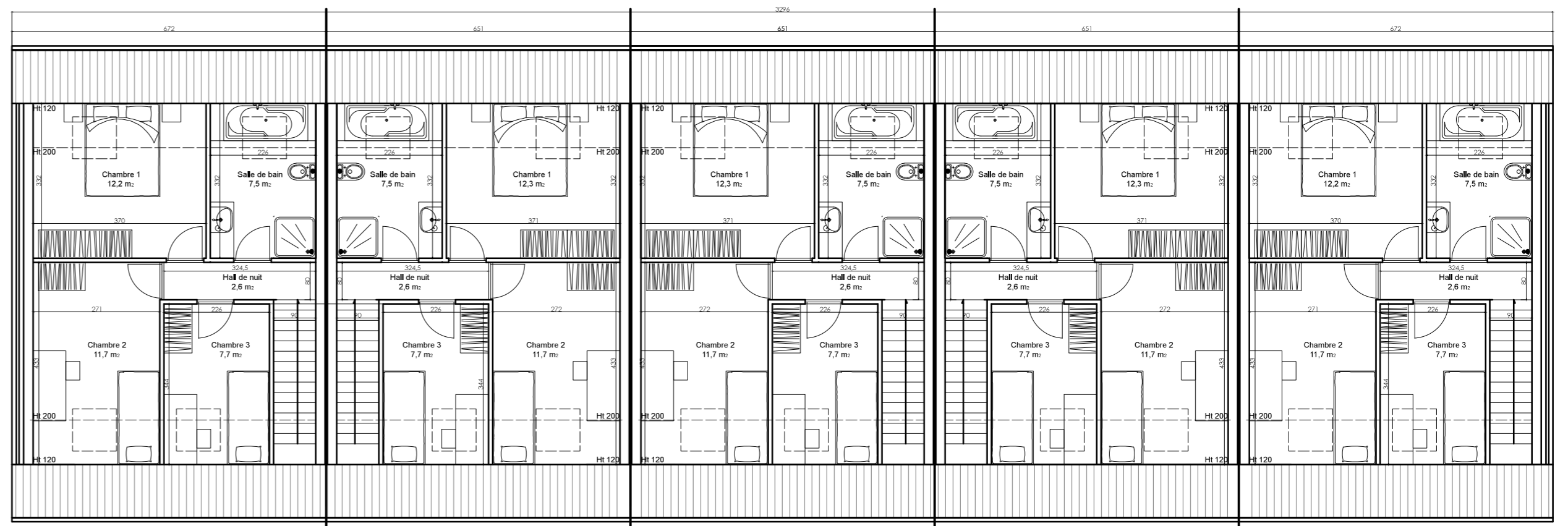


Façade droite

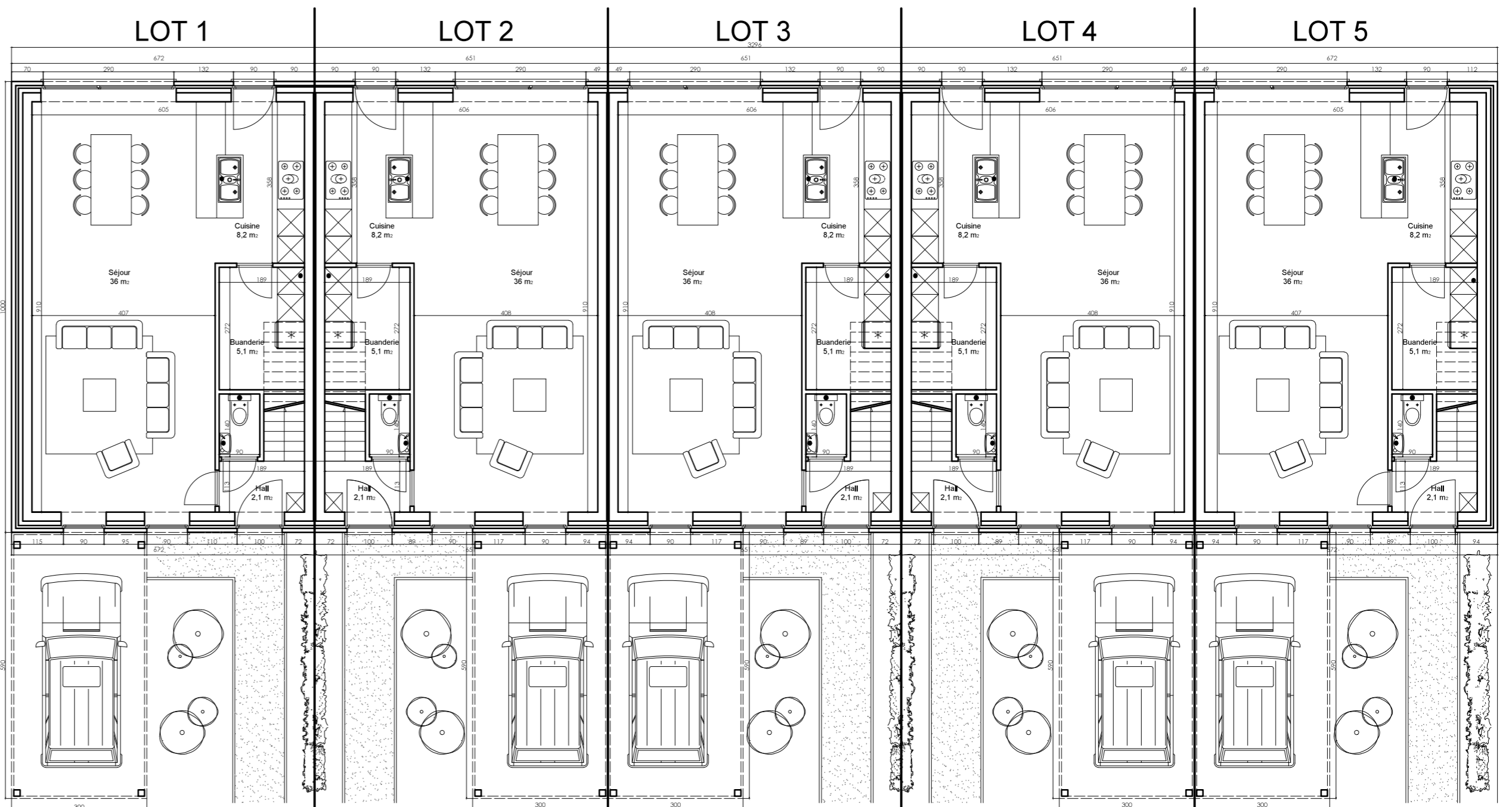


Plan fondation et égouttage (voir étude de stabilité)

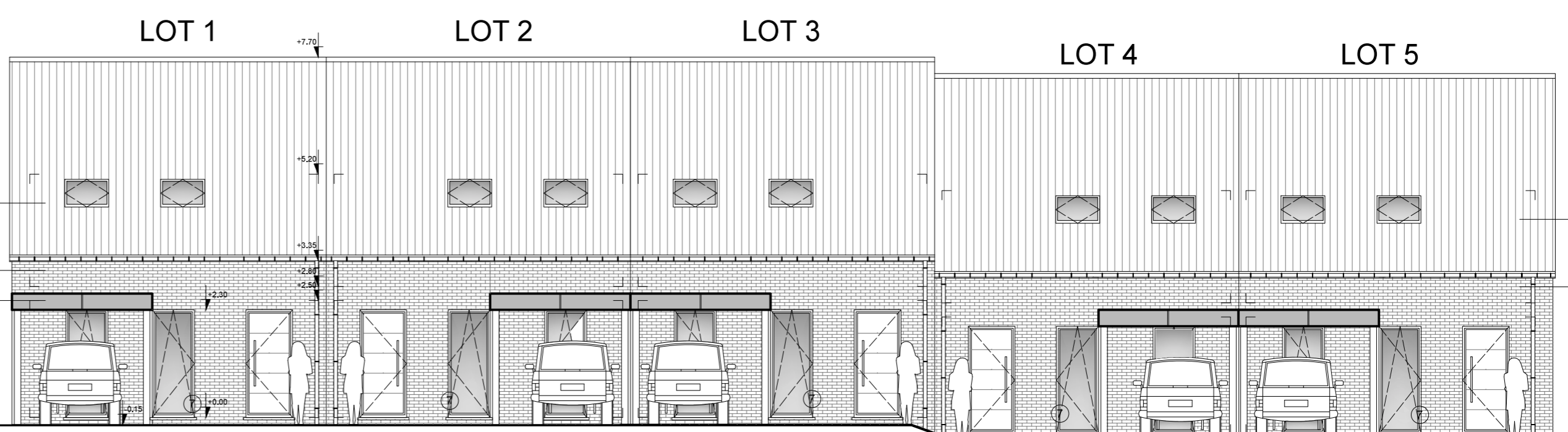
Fondations sur bon sol (min -0.80).
Voir plans de béton à fournir par ingénieur conseil après étude de résistance des sols.
Égouttage connecté sur le réseau existant



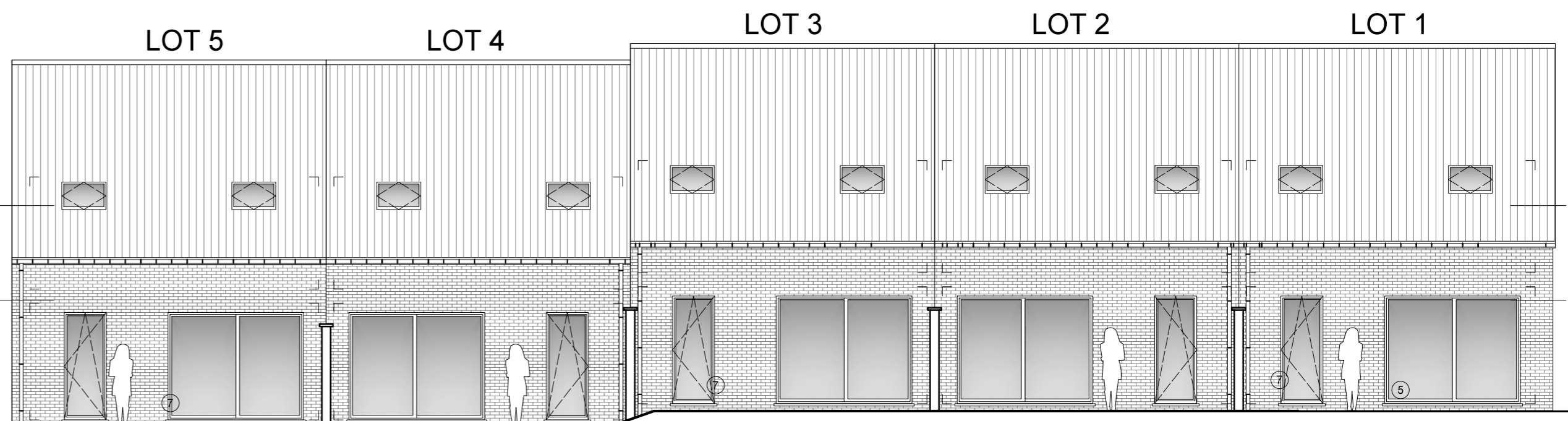
Plan de l'étage



Plan du rez-de-chaussée



Façade Avant



Façade Arrière

REMARQUES

- 1° CE DOCUMENT NE PEUT EN AUCUN CAS SERVIR À LA RÉALISATION DES TRAVAUX, POUR CE FAIRE, IL DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LES DÉTAILS D'EXÉCUTION, LA DESCRIPTION DES TRAVAUX, LES MÉTIERS ET PORTER LA MENTION: PLAN D'EXÉCUTION.
- 2° DES L'OUVERTURE DU PERMIS DE BÂTIR, ET APRES QUE L'AUTEUR DE PROJET POURSUIVRE ÉTABLI LE PLAN D'EXÉCUTION, LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE S'ENGAGE À L'INSCRIRE PAR LETTRE RECOMMANDÉE, DE MÊME, À PROPOSER À L'ARCHITECTE HUIT JOURS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX EN QUOI ASSURER LA DIRECTION TECHNIQUE DE CE DUE.
- 3° TOUTS LES ÉLÉMENTS DE RÉISTANCE ET DE STABILITÉ FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR UN BUREAU SPÉCIALISÉ QUI ASSURERA SEUL LA RESPONSABILITÉ DE SES CALCULS. CES ÉTUDES SE FONT EN DEHORS DE LA MISSION DE L'ARCHITECTE ET SONT COMMANDÉES PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
- 4° AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE SOUSCRIRA LES ASSURANCES NÉCESSAIRES COUVRANT LES RESPONSABILITÉS CIVILES ET PROFESSIONNELLES DES INTERVENANTS AU PERMIS DE BÂTIR AVANT QUE LES TRAVAUX COMMENCENT. LE CHANTIER OU LE BÂTIMENT SERA ASSURÉ CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE, D'EGOUTS D'EAU, TONNERRE, ORAGE, NEIGE, BRIS DE GLACE, RC IMMEUBLE, DOMMAGES CORPORELS AUX VISITEURS, COMMAGES ACCIDENTELS AUX MARCHANDISES ET, ÉVENTUELLEMENT, CHÔMAGE COMMERCIAL.
- 5° AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR VÉRIFIERA TOUTES LES COTES AUX PLANS ET PRENDRA PAR ÉCRIT L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR OU CONFUSION. IL PRENDRA TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN DE PAS NUIRE AUX HABITATIONS VOISINES ÉVENTUELLES.
- 6° LA DÉTERMINATION DES LIMITES DE PROPRIÉTÉ, DE MITOYENNETÉ, DE SERVITUDES, ETC. EST DONNÉE À TITRE INDICATIF ET SERA ÉTABLIE PAR LE GÉOMÈTRE LA DEMANDE DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
- 7° LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET L'ENTREPRENEUR RECOMMANDENT AVOIR PRIS CONNASSANCE DES CES REMARQUES ET LES APPROUVENT ENTièrement, S'ILS SIGNENT CET ARTICLE EN REPRÉSENTANT LA MENTION "LI ET APPROUVE".

SIGNATURE MAÎTRE DE L'OUVRAGE: _____ SIGNATURE L'ENTREPRENEUR: _____

**Construction de 31 habitations unifamiliales
LOTS 1-2-3-4-5 (phase 1 - début de chantier 01/10/2017)**

Rue de l'Araucaris - ZACC des Alliés (PCA n°3)
7900 Louze-en-Hainaut

CADASTRE LEUZE-EN-HAINAUT/SECTION B/527e.594c.594d.595b

ECOCO bvba
Représentée par Mr Jean-Pierre Vanden Heede
Otegemstraat, 180-182
8850 Zwevegem
BE 0425 143 080

bprg
ARCHITECTURE
C. GERARDI
PLACE DE HONORABLES - 7625 HONORABLES
JURIST 352.116
INFO@COURTESIERI.COM

date / 18.05.2017	phase du projet / Dossier de permis d'urbanisme situation projetée
échelle / 1/100, 1/200, 1/500	Vues en plan: 1/100
dossier / ECOCO/2016	Façades et coupes: 1/100
état / DPU01	Coupages terrain et implantation: 1/200
réf. plan / 02/09	indice /
	modifications /
	A 27.02.2017 / AVP01
	B 18.05.2017 / DPU01
	C
	D
	E

CE PRÉSENT DOCUMENT NE PEUT ÊTRE COPIÉ OU CÉDÉ À DES TIERS, EN TOUT OU EN PARTIE, QUE MOYENNANT L'AUTORISATION PRÉALABLE ET ÉCRITE DU SON AUTEUR. CES PLANS NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS À D'AUTRES FINS QUE CELLES DÉFINIES CONTRACTUELLEMENT.